

Franz Josephs-Feld, le 10 août 1914.

Le capitaine Thomas du 73^e régiment d'infanterie m'a informé hier d'avoir trouvé le cadavre mutilé et en partie décomposé, d'un homme du 10^e régiment. Le cadavre était couché en travers d'un feu éteint, la tête et les bras étaient coupés.

Fügner, capitaine m. p.

Le fait a été évidemment perpétré par des comitadjis. La 11^e brigade de montagne a été prévenue, car cet homme est probablement tombé entre les mains des comitadjis à l'occasion d'une razzia le long de la Drina.

Sündermann, m. p.,
Colonel.

124.

**Le comte Berchtold, ministre I. et R. des Affaires
Etrangères aux Missions diplomatiques I^{es} et R^{es}
dans les Etats neutres.**

Télégramme.

Vienne, le 24 août 1914.

Dans tendance évidente de justifier action illicite population serbe contre nos troupes, gouvernement serbe a publié série accusations contre nos soldats. Or, constatations faites jusqu'à présent dans la région de Chabatz ont donné résultats suivants :

Près Chabatz en Serbie, à plusieurs reprises soldats tués austro-hongrois ont été retrouvés mutilés par Serbes. Ainsi : Un lieutenant éventré avec épi de maïs enfoncé dans abdomen ; un soldat yeux percés dans lesquels boutons d'uniforme introduits ; un soldat accroché à un arbre sans tête ni bras.

Habitants de Chabatz en Serbie et localités environnantes ont tiré généralement par derrière sur nos troupes ; notamment sur officiers et pelotons ; même après que Chabatz se trouvait déjà depuis 24 heures en notre possession, habitants ont tiré sur soldats qui passaient : coupables ont été légalement fusillés. D'une usine à Chabatz, individus tirèrent plusieurs fois sur nos hommes ; de la cheminée de cette usine, coups de fusils sont partis contre officiers prenant leur repas ;